



Temple de Mercure Puy-de-Dôme ©IAUR

PATRIMOINES !

(A)ménager les territoires

PROGRAMME DÉTAILLÉ

FORMATION CONTINUE DE L'INSTITUT D'AMÉNAGEMENT ET
D'URBANISME DE RENNES (IAUR)

MARS À JUILLET 2026



UNIVERSITÉ
RENNES 2



IAUR
Institut d'aménagement
et d'urbanisme de Rennes

L'INSTITUT D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME DE RENNES (IAUR)

L'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de Rennes (IAUR) est un groupement d'intérêt scientifique (GIS) porté par l'Université Rennes 2 depuis sa création en 2012.

L'IAUR vise, dans les champs de la fabrique de la ville et des territoires, à favoriser les innovations pédagogiques, scientifiques, technologiques et sociales entre ses établissements membres : l'Université Rennes 2, Sciences Po Rennes, l'École nationale supérieure d'architecture de Bretagne (ENSAB), l'Institut national des sciences appliquées de Rennes (INSA), l'Université de Rennes et l'EHESP.

L'IAUR constitue une plateforme d'appui à la pédagogie, à la recherche et à la formation continue dans les domaines de l'urbanisme, l'aménagement, l'architecture, l'habitat et la construction. Ses activités présentes sur le site de Rennes et au-delà ont pour fil conducteur l'interdisciplinarité et sont étroitement menées en lien avec les territoires et les acteurs socioprofessionnels.

POURQUOI CETTE FORMATION ?

La formation Patrimoines! a été conçue en commun par l'IAUR et plusieurs spécialistes des patrimoines, à la fois universitaires et praticiens. Ce cycle de formation vise à replacer les patrimoines au cœur des projets d'aménagement et de territoires, et à démystifier le positionnement des professionnels du patrimoine (ABF, architectes du patrimoine, etc.) dans le processus d'élaboration des projets.

La formation vise à mieux intégrer la dimension patrimoniale dans les pratiques professionnelles et les projets grâce à la maîtrise des fondamentaux, l'exploration de l'actualité et des enjeux majeurs de l'action sur et avec les patrimoines.

Cette formation s'adresse à tous les professionnels de la fabrique de la ville, des territoires et des lieux, à tous les acteurs publics et privés confrontés et intéressés par les questions patrimoniales.



PATRIMOINES !

(A)ménager les territoires

RESPONSABLES DE LA FORMATION	4
COMITE PEDAGOGIQUE	4
MODULE A : FONDAMENTAUX	
Socle de savoirs fondamentaux portant sur le patrimoine et ses enjeux	
10 mars - Exploration de la commune nouvelle de Châteaugiron (A1)	6
11 mars - Du patrimoine aux patrimoines (A2)	7
11 mars - Du monument au territoire : les différentes échelles de la protection et de la planification (A3)	8
12 mars - Agir sur les patrimoines : acteurs, outils et méthodes (A4)	9
12 mars - Les patrimoines à l'aune des défis du XXI ^{ème} siècle (A5)	10
MODULE B : APPROFONDISSEMENTS	
Panorama des outils techniques et réglementaires, des financements et des acteurs	
12 mai - Protéger et planifier : les outils réglementaires (B1)	12
19 mai - Réhabiliter : les outils opérationnels (B2)	13
26 mai - Financer la sauvegarde et/ou l'entretien des bâtiments à valeur patrimoniale (B3)	14
MODULE C : THÉMATIQUES COMPLÉMENTAIRES	
Thématiques spécifiques et montée en expertise	
2 juin - Patrimoines naturels & paysagers (C1)	16
9 juin - Patrimoines & transition écologique (C2)	17
16 juin - Patrimoines & transition numérique (C3)	18
23 juin - Patrimoines & mises en récit (C4)	19
30 juin - Que faire des édifices cultuels en déshérence ? (C5)	20
7 juillet - Héritages communs négatifs (C6)	21
Informations pratiques	22



RESPONSABLES DE LA FORMATION

Jean-Pascal Josselin, directeur, Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de Rennes

Anne-Laure Peyrou, chargée de mission, Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de Rennes

COMITÉ PÉDAGOGIQUE

Véronique André-Élisabeth, architecte-urbaniste de l'État, cheffe de projet Village d'Avenir, Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Côtes d'Armor. Ancienne ABF.

Dominique Bonnot, architecte libéral, Saint-Brieuc.

Maogan Chaigneau-Normand, maître de conférences en Histoire de l'architecture contemporaine et patrimoine bâti, responsable du master REPATS (Restauration et réhabilitation du patrimoine bâti des sites), Université Rennes 2.

Ioana Iosa, architecte-urbaniste, maîtresse de conférences en SHS (Sciences humaines et sociales), HDR (habilitation à diriger des recherches), responsable du séminaire de master Patrimoines culturels bâties, École Nationale Supérieure d'Architecture (ENSA) Paris La Villette.

Laurence Le Dû, professeure de géographie, département de Géographie, Université Rennes 2.

Véronique Zamant, architecte-urbaniste, maîtresse de conférences en VT-UPU (Ville et Territoires - Urbanisme et projet urbain), responsable du domaine d'études Traversées, École Nationale Supérieure d'Architecture (ENSA) Bretagne.





Grasse ©IAUR

FONDAMENTAUX

A1 à A5



Accueil et introduction de la formation

 9h30 - 11h30

 **Jean-Pascal Josselin**, directeur, IAUR
Anne-Laure Peyrou, chargée de mission, IAUR

Véronique André, architecte-urbaniste de l'Etat, cheffe de projet Village d'Avenir, Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Côtes d'Armor. Ancienne ABF

Ioana Iosa, architecte-urbaniste, maîtresse de conférences en SHS, HDR, responsable du séminaire de master Patrimoines culturels bâtis, ENSA Paris La Villette

Temps d'interconnaissance et d'échanges sur les attentes vis-à-vis de la formation.

Déplacement et repas sur la commune nouvelle de Châteaugiron pris en charge par l'IAUR.

Exploration de la commune nouvelle de Châteaugiron

 12h30 - 18h

 **Pascal Guisset**, adjoint à l'urbanisme et aux travaux (sous réserve)
Dominique Bonnot, architecte libéral, Saint-Brieuc

Riche d'un **vaste patrimoine**, la commune nouvelle de Châteaugiron est labelisée Petites Cités de Caractère® depuis 1971. Une ZPPAUP¹ a été instaurée dès 1988, devenue SPR² en 2019. La commune a déployé de longue date de **nombreux dispositifs et politiques en faveur de la préservation, la conservation et la valorisation** de cet héritage, dans un contexte de forte attractivité territoriale.

Les participants seront accueillis dans la salle Leprestre de Lézonnet au sein du château restauré pour une première présentation de la commune par ses acteurs institutionnels. S'ensuivra une balade commentée avec Dominique Bonnot, architecte ayant oeuvré à la restauration du centre ancien.

Cette visite immersive de la commune patrimoniale de Châteaugiron introduira plusieurs des thématiques abordées dans ce parcours de formation.



¹ Zones de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager

² Sites Patrimoniaux Remarquables





Du patrimoine aux patrimoines

9h - 12h

Maogan Chaigneau-Normand, maître de conférences en Histoire de l'architecture contemporaine et patrimoine bâti, responsable du master REPATS, Université Rennes 2

La Révolution française a vu surgir le monument historique, qui a ensuite largement contribué à la construction et à la mise en récit de la Nation française, en tant que socle identitaire commun. Une administration dédiée, une législation, un architecte, des savoir-faire spécifiques ont ainsi été progressivement « inventés ». Au début des années 1960, un virage s'amorce, et l'on assiste dès lors à la **démultiplication progressive du patrimoine**, aujourd'hui plus que jamais au cœur d'enjeux multiples : politiques, sociaux, économiques, environnementaux, participatifs et citoyens.... « De la cathédrale à la petite cuillère », du rural à l'urbain, tout désormais est susceptible de faire patrimoine, dans une logique cette fois de différenciation et d'affirmation des groupes humains et des territoires.

Il s'agit ici de **présenter la manière dont on a perçu et « fabriqué » le patrimoine au fil du temps, ses doctrines, et comment ce dernier accompagne les changements sociaux**. Quel est aujourd'hui « le contenu du tiroir » et comment le patrimoine peut servir des projets de territoires, l'une des clés d'une bonne « instrumentalisation » étant une connaissance préalable précise et objective de l'héritage disponible.

Patrimoine et Patrimoines - Nation - Territoires - Connaissance

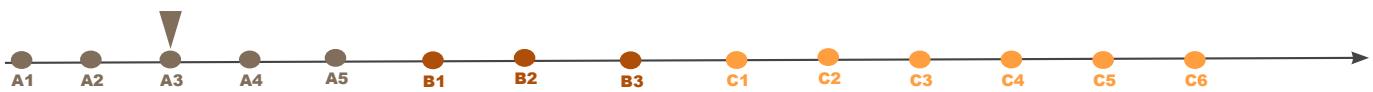


Carnaval de Granville ©IAUR

Objectifs pédagogiques

- Connaître les principaux jalons de l'histoire du patrimoine
- Identifier les différentes catégories de patrimoines
- Mobiliser son patrimoine pour construire son projet de territoire





Du monument au territoire : les différentes échelles de la protection et de la planification

⌚ 14h - 17h

👤 **Véronique André-Élisabeth**, architecte-urbaniste de l'Etat, cheffe de projet Village d'Avenir, Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Côtes d'Armor. Ancienne ABF

Cette séquence propose une **présentation des cadres réglementaires et juridiques encadrant la préservation du patrimoine**, en abordant différents dispositifs depuis le monument jusqu'au grand paysage bâti (Monuments historiques, inventaires régionaux, SPR¹, PSMV², PVAP³, servitudes, sites inscrits et sites classés, grand site de France, parc naturel régional,...) et les notions de conservation, de protection et de valorisation.

Elle met en perspective ces **outils de préservation et protection avec les enjeux de la planification** territoriale pour articuler actions sur les espaces protégés et stratégies de sauvegarde du patrimoine ordinaire, à différentes échelles d'intervention : du bâti à l'ensemble territorial, en contexte urbain comme rural, dans les sphères publiques comme privées.

Monument - Inventaire - SPR - Abords - Site inscrit - Site classé - Grand site de France - PNR - PLU

...AUX SINGULARITÉS URBAINES & ARCHITECTURALES

14 - Carte des particularités patrimoniales au sein de Dinan et de Lanvallay

ZPPAUP Lanvallay - Dinan Agglomération

Objectifs pédagogiques

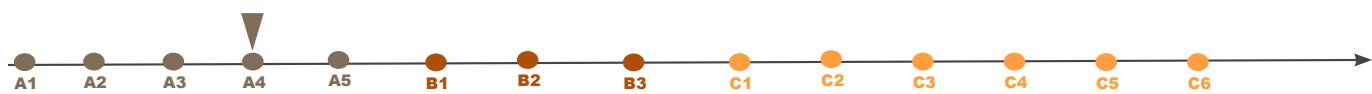
- Appréhender les cadres réglementaires et juridiques applicables aux différentes échelles
- Identifier les outils appropriés aux enjeux territoriaux et savoir les adapter

¹ Sites Patrimoniaux Remarquables

² Plan de sauvegarde et de mise en valeur

³ Plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine





Agir sur les patrimoines : acteurs, outils et méthodes

⌚ 9h - 13h

1 – La nébuleuse des acteurs patrimoines

👤 **Ioana Iosa**, architecte-urbaniste, maîtresse de conférences en SHS, HDR, responsable du séminaire de master Patrimoines culturels bâtis, ENSA Paris La Villette

La séance dressera une **cartographie des différentes catégories d'acteurs impliqués dans la gestion, la protection ou la valorisation** du patrimoine, qu'il soit **matériel ou immatériel**, déjà protégé ou dont la reconnaissance de la valeur patrimoniale est revendiquée par des communautés. Elle traitera des différents niveaux territoriaux d'intervention publique ou de droit privé et s'accompagnera d'un éclairage des enjeux liés à la formation, à l'engagement associatif et à la coopération internationale.

À travers ces catégories d'acteurs de l'arène patrimoniale, il s'agira de comprendre les défis, dispositifs, outils et méthodes de travail de chacune et d'en saisir les interactions en évoquant les partenariats possibles mais aussi les tensions.

2 – Composition avec le patrimoine : collaborer avec l'ABF

👤 **Véronique André-Élisabeth**, architecte-urbaniste de l'Etat, cheffe de projet Village d'Avenir, Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Côtes d'Armor. Ancienne ABF

Cette séquence est destinée à analyser le patrimoine en tant que vecteur de revitalisation territoriale et d'**optimiser l'interaction avec l'Architecte des Bâtiments de France** (ABF).

À travers une meilleure compréhension du rôle et du positionnement des ABF, de leurs missions et des patrimoines concernés, des clés de compréhension et des méthodologies collaboratives seront proposées pour mobiliser les patrimoines comme leviers de développement.

Des études de cas et retours d'expériences illustreront les enjeux, réussites et obstacles pour mener à bien un projet de territoire.

Acteurs - Outils - Échelons territoriaux - Protection du patrimoine

Objectifs pédagogiques

- Connaître la cartographie des acteurs
- Comprendre les défis, dispositifs, outils et méthodes de travail de chaque catégorie
- Saisir les interactions entre ces catégories
- Évoquer les partenariats possibles, mais aussi les tensions à l'occasion du croisement de ces catégories d'acteurs





Les patrimoines à l'aune des défis du XXI^{ème} siècle

14h30 - 17h30

Table ronde animée par **Ioana Iosa**, architecte-urbaniste, maîtresse de conférences en SHS, HDR, responsable du séminaire de master Patrimoines culturels bâtis, ENSA Paris La Villette
Ouahiba Toumi, architecte DE¹, urbaniste OPQU² (sobriété foncière et ingénierie territoriale)
Cosme Vallet, architecte HMNOP³ (rénovation du bâti ancien breton, usage des écomatériaux)
Guillaume Baron, architecte DPLG⁴ (rénovation des grandes copropriétés en milieu urbain)

Cette séquence réunira en format **table ronde**, des spécialistes des divers dispositifs et politiques ayant une incidence sur les patrimoines. A l'heure des **transitions écologique et numérique**, mais surtout du **dérèglement climatique** et de la nécessaire **sobriété foncière**, il s'agit de débattre de la question du développement raisonné des territoires, avec une attention particulière à la participation et aux savoirs citoyens.

Cette table ronde sera notamment l'occasion de répondre aux questions des stagiaires de la formation, de traiter de l'actualité des thématiques patrimoniales (matériaux, réhabilitation thermique, ZAN, chantiers participatifs...) et de réfléchir collectivement aux besoins en matière de formation continue des participants pour optimiser les séquences de formation en ligne.

Actualité patrimoniale - Dérèglement climatique - Transitions - Politiques publiques - Dispositifs d'actions



Objectifs pédagogiques

- Traiter des thématiques d'actualité avec une incidence sur le(s) patrimoine(s)
- Échanger autour des problématiques locales rencontrées par les stagiaires et ouvrir les débats entre professionnels
- Mobiliser les acquis des trois jours
- Préciser les attentes sur les thématiques à aborder dans les modules de formation en ligne

¹DE : Diplôme d'Etat

²OPQU : Office Professionnel de Qualification des Urbanistes

³DPLG : Diplômé Par Le Gouvernement

⁴HMNOP : Habilitation à la Maîtrise d'Oeuvre en son Nom Propre





Vosne Romanée ©IAUR

APPROFONDISSEMENTS

B1 à B3



Protéger et planifier : les outils réglementaires

14h - 17h

Coordinatrice : **Véronique André-Élisabeth**, architecte-urbaniste de l'Etat, cheffe de projet Village d'Avenir, Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Côtes d'Armor. Ancienne ABF
Dominique Laprie-Sentenac, inspecteur des patrimoines et de l'architecture à la Délégation à l'inspection, à la recherche et à l'innovation, Direction générale des Patrimoines et de l'architecture, Ministère de la Culture
Arnaud de Lajartre, maître de conférence en droit public, Université d'Angers

Ce module approfondira la connaissance des **outils de préservation des ensembles patrimoniaux** portés par le ministère de la Culture. Il précisera les attendus et doctrines du ministère ainsi que l'ensemble des démarches nécessaires à la mise en œuvre d'un **site patrimonial remarquable** (SPR). Les typologies de sites patrimoniaux seront présentées afin de mettre en évidence leur pluralité en fonction des spécificités territoriales de chaque ensemble protégé.

Les participants auront ainsi l'ensemble des clés nécessaires pour l'accompagnement et le développement de cet outil de préservation du patrimoine.

La question de la préservation des patrimoines sera également abordée sous l'angle de l'appropriation de l'**outil du PLU - PLUi** : comment cet outil de planification peut-il permettre la mise en œuvre d'une politique patrimoniale ambitieuse? Quels sont les outils de la planification urbaine en matière patrimoniale, mais aussi leurs limites ? Cette question pourra en particulier être positionnée dans la perspective de mise en œuvre du ZAN et de la sobriété foncière portée par les politiques publiques.

PLUi patrimonial - Régime juridique - SPR - ZAN et patrimoine

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser le Site Patrimonial Remarquable, outil de préservation du patrimoine architectural, urbain et paysager du ministère de la culture
- Analyser la protection du patrimoine dans les documents d'urbanisme, et particulièrement le PLU-i
- Converger les enjeux du ZAN et de la densification urbaine avec la préservation d'ensembles urbains ou d'éléments patrimoniaux



Roche de Solutré ©IAUR





Réhabiliter : les outils opérationnels

14h - 17h

Coordinatrice : **Véronique André-Élisabeth**, architecte-urbaniste de l'Etat, cheffe de projet Village d'Avenir, Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Côtes d'Armor. Ancienne ABF
Jean-Matthieu Houppe, architecte urbaniste de l'Etat, chef du service habitat, urbanisme et construction, DDTM 56
Fabien Sénéchal, architecte des bâtiments de France, UDAP 29

De la (re)découverte des institutions à la connaissance technique des outils existants portés par l'État sur la question de la **revitalisation des bourgs anciens**, ce module permettra de répondre aux besoins spécifiques portant sur la question du logement dans les centres anciens face à la dégradation du bâti existant : périls, insalubrité, RHI-THIRORI⁴, OPAH-RU⁵, ANAH⁶, ANRU⁷, préservation du bâti patrimonial dégradé.

Renforcer la **connaissance des acteurs et des clés de leurs interventions** est une étape cruciale pour faciliter et accompagner des élus inscrits dans une politique de revitalisation, adaptée à une ville, un village ou un bourg possédant de forts enjeux patrimoniaux. La présentation sera réalisée par des représentants des services de l'État déconcentrés en département qui, par leurs actions quotidiennes dans les territoires, accompagnent le développement de projets.

Habitat - Périls - Insalubrité - RHI-THIRORI - OPAH-RU - ANAH - ANRU



⁴ Résorption de l'habitat insalubre et Traitement de l'habitat insalubre, remédiable ou dangereux, et des opérations de restructuration immobilière

⁵ Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain

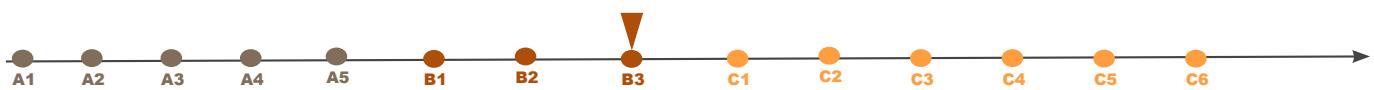
⁶ Agence nationale de l'habitat

⁷ Agence nationale pour la rénovation urbaine

Objectifs pédagogiques

- Connaître les services déconcentrés de l'État en départements
- Appliquer les outils d'amélioration de l'habitat et de valorisation du bâti existant
- Travailler sur l'évolution des centres-villes, bourgs et villages
- Intervenir en centre ancien dégradé





Financer la sauvegarde et/ou l'entretien des bâtiments à valeur patrimoniale

⌚ 14h - 17h

👤 Coordinatrice **Ioana losa**, architecte-urbaniste, maîtresse de conférences en SHS, HDR, responsable du séminaire de master Patrimoines culturels bâtis, ENSA Paris La Villette

Jean-François Piffard, délégué régional Bretagne de la fondation du Patrimoine (sous réserve)

Xavier de Saint Chamas, conservateur régional des monuments historiques, DRAC Bretagne

Cédric Mignon, ancien banquier, hôtelier, propriétaire du château de Meauce, cofondateur de Murmures-Conseil

Ce module permettra la découverte des opportunités de **financement public** des monuments historiques classés et inscrits, des **dispositifs de défiscalisation** (Malraux et Denormandie), des financements et publicisations spécifiques rendus possibles par la **Fondation du patrimoine**, ou encore des prix (enveloppes financières) proposés par des **associations du patrimoine** sans oublier ceux dédiés aux scolaires.

Des éclairages et retours d'expériences sur les **aides et prêts** pour l'amélioration et la rénovation énergétique de l'habitat seront apportés.

Enfin, la découverte des pratiques de **crowdfunding**, ainsi que du **mécénat**, précéderont le témoignage d'un propriétaire de monument historique classé, ayant obtenu de 2017 à 2023 de très importants prix et subventions relatifs à la rénovation de son bien.

Financement - Sauvegarde - Entretien - Défiscalisation - Bonnes pratiques



Objectifs pédagogiques

- Découvrir les subventions, défiscalisations, coups de pouce privés et publics s'adressant aux particuliers, collectivités, propriétaires de bâtiments à valeur patrimoniale
- Apprendre les bonnes pratiques
- Dialoguer avec des experts du secteur
- Obtenir des réponses concrètes à ses questions





La Courrouze Rennes ©IAUR

THÉMATIQUES COMPLÉMENTAIRES C1 à C6



Patrimoines naturels et paysagers

14h - 17h

Laurence Le Dû, professeure de géographie, département de Géographie, Université Rennes 2

Véronique Zamant, architecte-urbaniste, maîtresse de conférences en VT-UPU, responsable du domaine d'études Traversées, ENSA Bretagne

L'objectif est, dans un premier temps, de poser le **cadre épistémologique et réglementaire de la notion de paysage** (articulation avec l'esthétique, le patrimoine naturel, le bien-être, la santé), afin de favoriser son **déploiement dans les politiques publiques** (protection, gestion, aménagement).

Les **outils de recensements et de suivi** mobilisés depuis les années 1990 seront ensuite présentés (Atlas, OPP¹, indicateurs). Ces cadres offrent une meilleure compréhension de la prise en compte du paysage dans les **PLUi** (Objectifs de Qualité Paysagère, articulation avec les trames vertes, bleues, noires, ICU², paysages sonores...).

Dans un second temps, l'objectif est de saisir comment l'**intégration de la notion de paysage dans les dynamiques patrimoniales** a amené à en repenser les catégories opérantes **pour la transformation des territoires**.

A partir d'un élargissement international considérant notamment les **effets locaux des labellisations Unesco et des chartes internationales**, différents cadres sont décryptés : distinction nature/culture, plan de gestion, mutabilité des patrimoines paysagers, expériences et représentations paysagères des communautés.

Finalement il s'agit de saisir **comment la reconnaissance d'un patrimoine paysager est vectrice d'innovation pour l'(a)ménagement des territoires**.

Paysage - Bien-être - Procédures de labellisation - Nature/Culture - Gestion - Innovation

Objectifs pédagogiques

- Appréhender la diversité des patrimoines paysagers
- S'approprier le lexique propre au paysage et à sa patrimonialisation
- Connaître le cadre réglementaire et le processus de patrimonialisation des ensembles paysagers
- Explorer la cartographie des acteurs impliqués pour mieux agir
- Cerner les effets des enjeux de transition écologique sur les patrimoines paysagers
- Décrypter la mise en récit d'un patrimoine paysager, ses opportunités et défis associés
- Replacer le patrimoine paysager au cœur du projet de territoire



¹ Observatoire photographique des paysages

² îlot de chaleur urbain





Patrimoines & transition écologique

 14h - 17h

 Coordinateur **Dominique Bonnot**, architecte libéral, Saint-Brieuc

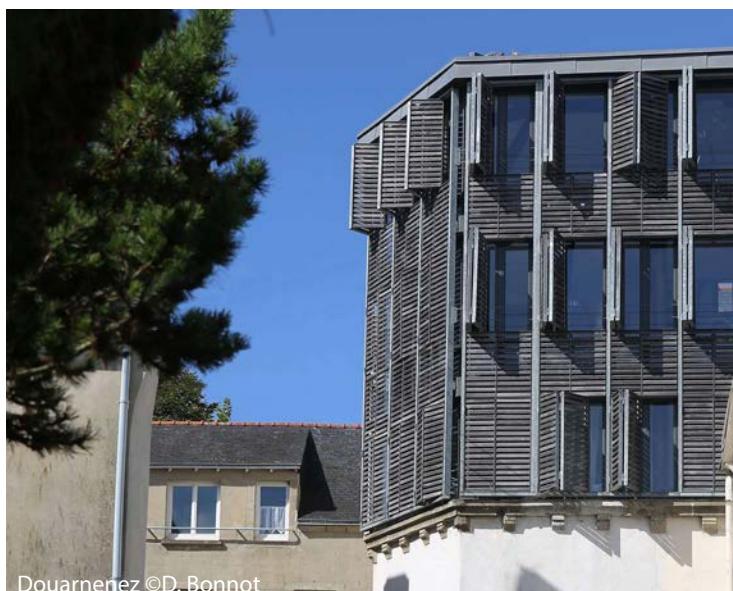
 **Iris Chervet**, architecte, urbaniste et paysagiste conceptrice, enseignante à l'École d'Architecture de Paris-Val-de-Seine, lauréate 2023 des Albums des jeunes architectes et paysagiste (AJAP)

Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal ne sont pas «architectes du patrimoine», mais leur approche en épouse pleinement les principes : pour eux, le paysage, le sol, les constructions existantes sont autant de richesses à préserver et à transformer plutôt qu'à démolir. Face aux enjeux écologiques et urbains actuels, ils défendent une **vision vivante et évolutive du patrimoine**, bien au-delà du monument figé, en **valorisant l'existant comme une ressource pour l'architecture de demain**.

Ils dénoncent des politiques patrimoniales trop rigides, souvent sélectives, qui figent le passé et empêchent la **cohabitation des époques**. Or, reconnaître la valeur des bâtiments ordinaires et permettre leur **transformation**, c'est donner un avenir à nos territoires sans renier leur histoire.

Ce module travaillera la problématique de **sobriété énergétique** de bâtiments conçus à une époque où l'énergie était peu chère. Il répondra à la problématique du **ZAN** qui vise à construire la ville sur la ville (histoire et symbole). Il traitera enfin de la préservation du bâti en élargissant la notion de patrimoine au-delà des valeurs historiques intrinsèquement liées, et de la **préservation des ressources pour une intervention frugale sur l'existant**.

Sobriété énergétique - Modes constructifs - Adaptation - Frugalité - Ressources - ZAN



Douarnenez ©D. Bonnot

Objectifs pédagogiques

- Répondre aux enjeux de sobriété énergétique
- Préserver le bâti existant au-delà des valeurs historiques intrinsèquement liées et lui donner un nouvel avenir
- Envisager une intervention plus frugale sur les bâtiments pour préserver les ressources
- Éviter les démolitions/reconstructions





Patrimoines & transition numérique

⌚ 14h - 17h

👤 Coordinatrice **Ioana Iosa**, architecte-urbaniste, maîtresse de conférences en SHS, HDR, responsable du séminaire de master Patrimoines culturels bâtis, ENSA Paris La Villette
Allison Guiraud, doctorante, Sciences de l'information et de la communication, Avignon Université

Depuis les années 80, **les outils numériques de médiation utilisables sur site ou à distance** se développent de façon exponentielle dans les institutions culturelles. Ces dernières, par le biais de politiques culturelles incitatives et de programmes de financements y sont vivement encouragées.

Les projets numériques patrimoniaux sont souvent décrits comme **innovants, modernes, ludiques**, susceptible d'augmenter la **fréquentation** d'un site et d'en améliorer l'**expérience de visite**. Toutefois, les recherches en muséologie, les études sur le sujet et l'expérience des professionnels du numérique patrimonial montrent que ces **bienfaits supposés ne sont pas automatiques** et que la mise en place des projets s'accompagne souvent de points aveugles.

En effet, la **conception d'un projet numérique patrimonial** nécessite une importante réflexion préalable. Ce module propose donc une initiation aux enjeux actuels liés aux projets numériques de médiation du patrimoine. Les points suivants seront abordés :

- **Historique du numérique patrimonial** et évolution des enjeux au fil du temps
- Les **types de technologie et de dispositifs existants** (applications de visite, réalité virtuelle et augmentée, exposition virtuelle, jumeaux numériques, audioguide nouvelle génération, etc.)
- Les différents **acteurs mobilisés** autour des projets numériques patrimoniaux et ses **grandes étapes de conception**
- Les **points aveugles** dans les projets (les questions à se poser et stéréotypes à déconstruire)
- Les **enjeux écologiques et sociaux** autour du numérique aujourd'hui

Numérique - Projet - Médiation

Objectifs pédagogiques

- Reconnaître et différencier les technologies et les dispositifs de médiation culturelle numérique
- Connaître les grands enjeux actuels posés par le numérique patrimonial
- Déconstruire les stéréotypes et les discours circulants actuels autour du numérique
- Apprendre les grandes étapes de construction d'un projet numérique patrimonial et les acteurs mobilisés



©EPA-EFE/Simela Pantzartzis





Patrimoines & mises en récit

14h - 17h

Coordinateur : **Stéphane Chevrier**, sociologue, MANA

Dominique Bonnot, architecte libéral, AUPE Bretagne, SABA Architecte, Saint-Brieuc

Élever au rang de patrimoine (ou de matrimoine) matériel ou immatériel un lieu ou une pratique relève déjà d'un travail de mise en récit. Élaborer un récit autour du patrimoine signifie **raconter une histoire et imaginer une trame narrative peuplée de personnages réels ou fictifs**. Ce travail d'écriture questionne nécessairement les mémoires, les identités et les imaginaires d'un lieu et d'une communauté d'habitants. Le récit attire l'attention et suscite l'attention de la chose patrimonialisée. Il éclaire d'un certain jour des pans de l'histoire et en plonge d'autres dans l'ombre et l'oubli.

Élaborer un récit, c'est aussi **fabriquer des images, susciter des émotions, attiser le désir**. Dans nos sociétés contemporaines, l'attention et le désir sont des ressources rares et des marchandises précieuses. L'histoire mise en mots et en images devient alors **storytelling pour promouvoir un site ou une pratique** dans un jeu concurrentiel entre territoires. Le patrimoine est alors un produit au catalogue de l'économie locale et du marketing territorial. Il est une « destination ». Il promet une « expérience » singulière et mémorable.

Dans sa forme extrême, le patrimoine peut être un simple décor, une toile de fond historique sur laquelle le visiteur se met lui-même en scène, écrit à grand renfort d'images, une « story » diffusable sur les réseaux sociaux. Marketing territorial du patrimoine et marketing de soi du visiteur se croisent pour produire ainsi images valorisantes et récits personnalisés.

Ce module doit permettre aux stagiaires d'appréhender la dimension sociologique de la mise en récit du patrimoine dans une économie qui fait de l'attention et du passé recyclé une **ressource marchande** et un **levier de l'activité touristique**.

Sociologie - Identité - Mémoire - Imaginaire - Économie - Marketing territorial - Storytelling - Tourisme



La Gacilly ©Stéphane Chevrier - MANA

Objectifs pédagogiques

- Appréhender la dimension sociologique du récit
- Appréhender le patrimoine dans une logique de marketing territorial
- Saisir l'importance patrimoine dans la nouvelle économie du tourisme





Que faire des édifices cultuels en déshérence ?

14h - 17h

Coordinateur **Dominique Bonnot**, architecte libéral, Saint-Brieuc
Christophe Gauffeny, architecte, directeur du CAUE 22

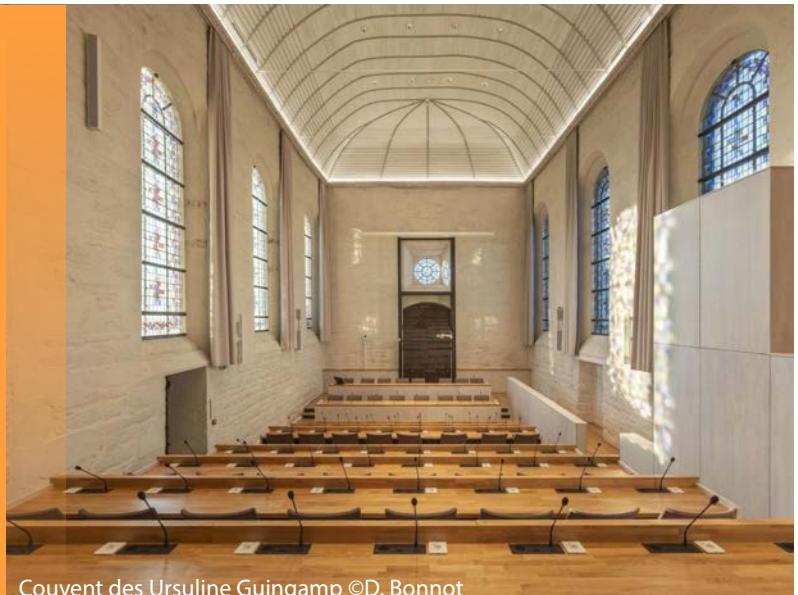
Comprendre le **jeu d'acteurs**, les **enjeux** et les **outils financiers** est essentiel pour accompagner la reconversion, et notamment le réemploi, du patrimoine religieux en déshérence.

À travers des **exemples concrets** de restaurations et surtout de **changements d'usage** — comme le couvent Saint-François en Corse, la MACS aux Sables d'Olonne ou la chapelle des Ursulines à Guingamp — on découvre comment ces édifices peuvent être pérennisés et leur capacité de **reconversion** par de nouveaux usages. Ces transformations respectueuses offrent une seconde vie à des lieux autrefois cultuels, en les intégrant aux **dynamiques contemporaines**. Elles illustrent combien **la polyvalence et l'adaptation sont des leviers puissants pour préserver ce patrimoine** tout en répondant à des besoins actuels.

Reconversion - Préservation - Respect patrimonial - Usages contemporains - Polyvalence

Objectifs pédagogiques

- Répondre à la problématique nationale de l'entretien des édifices religieux (souvent en déshérence)
- Favoriser la polyvalence des lieux de culte ou de l'ancien patrimoine cultuel pour les préserver, à travers leurs nouveaux usages
- Redonner une nouvelle destination à des lieux cultuels qui ont perdu de leur attractivité ou usage initial



Couvent des Ursulines Guingamp ©D. Bonnot





Héritages communs négatifs

 14h - 17h

 **Ioana Losa**, architecte-urbaniste, maîtresse de conférences en SHS, HDR, responsable du séminaire de master Patrimoines culturels bâtis, ENSA Paris La Villette

Au moment où la société de l'anthropocène identifie et protège à des fins de transmission des patrimoines matériels et immatériels de plus en plus nombreux, une catégorie moins désirable est identifiée par la recherche : celle des **legs fardeaux**, que les diverses communautés auraient bien voulu ne pas avoir à administrer.

Les exemples sont nombreux : •résidus de l'industrie extractive (montagnes de terril, friches) •terres, eaux et air pollués par l'exploitation industrielle ou agricole (algues vertes, territoires radioactifs) •zones commerciales et industrielles distendues, minérales et dispendieuses en foncier appelées couramment « la France moche » (entrées de ville, ronds-points) •quartiers stigmatisés par la pauvreté •ou encore vestiges d'événements socialement traumatisants (bunkers et secteurs touchés par des catastrophes naturelles) et la liste pourrait, hélas, continuer.

L'objectif de la séance est de découvrir et de questionner des situations de ce type qui ont pu être assimilées par la socio-économie des territoires visés, capable de **neutraliser cette blessure spatio-temporelle**, ou, encore mieux, de **transformer le fardeau en opportunité**.

Communs négatifs - Fardeaux socio-économiques - La France moche - Résilience



Objectifs pédagogiques

- Identifier les zones peu attrirantes de sa commune et analyser leur spécificité
- S'informer sur la résilience des territoires
- Imaginer la prévention et la guérison des lieux stigmatisés et des non-lieux



INFORMATIONS PRATIQUES

Date limite des inscriptions : 26 février 2026

Tarifs & inscriptions :

Tarif formation complète : 2300 €

Tarif 3 jours formation en présentiel (module A - Fondamentaux) + **3 séances au choix de formation en ligne** (module B et/ou module C) : 1600 €

Tarif des séances de formation en ligne supplémentaires (module B - Approfondissements & module C - Thématiques complémentaires) : 220 €/séance

Prestation hors champ d'application de la TVA.

Une réduction de 10% est octroyée pour toute inscription avant le 19 décembre 2025.

Cette formation est éligible aux financements au titre de la formation professionnelle (hors C.P.F).

Elle donne lieu à une attestation de participation certifiant votre présence à la formation.

Durée totale de la formation complète : 48 heures.

Lien vers le formulaire d'inscription : <https://forms.gle/p7BCDo76TP8q7YdV9>

Renseignements

Anne-Laure Peyrou

Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de Rennes

02 23 22 58 60 / 07 86 94 81 89

anne-laure.peyrou@univ-rennes2.fr

Page internet : www.iaur.fr/patrimoines-amener-les-territoires/





